

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 mai 2015

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe, MACLE Laurent, SURET Jean-Louis, BONNET Michel, LACROIX René, RIZZI Gabrielle, HEINIS Isabelle

Excusés : NICOD Patrick

Absents :

Date de convocation : 5 mai 2015

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

En préambule, le Maire explique qu'il s'est rendu sur les lieux de l'éboulement qui s'est produit quelques jours auparavant. Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de prendre un arrêté interdisant l'accès à ce lieu. Ce glissement de terrain ayant mis en lumière l'ancienne décharge communale, certains conseillers vont se rendre sur place pour voir s'il est envisageable de dissimuler les machines à laver et autres objets qui sont apparus et qui sont visibles depuis la route.

1. Renouveaulement du droit de chasse

N'ayant reçu qu'une seule offre pour le renouvellement du droit de chasse, le conseil propose de renouveler le bail avec l'ACCA de Château-Chalon et fixe le montant de la location à 400€ par an (9 pour, 1 contre).

2. Urbanisme

- Point sur les dossiers :

✓ Vidal Gérard : M. Vidal a déposé une demande de permis de construire pour l'aménagement d'une terrasse et une demande de permis de démolir le porche situé rue Saint Jean. Ces deux dossiers ont fait l'objet d'un arrêté de refus de la part de la DDT

✓ AMP Castel (M. Thevenin) : M. Thevenin a déposé un permis de construire pour son projet d'aménagement. Celui-ci est en cours d'instruction auprès de l'ABF et des services de la DDT qui a demandé des compléments.

✓ Mossu François : le dossier déposé par M. Mossu pour le changement des fenêtres de la maison située rue de l'Eglise a été accordé.

✓ Bourdy Jean-François : M. Bourdy a déposé un dossier de demande préalable pour la réalisation du crêpi sur une partie de son habitation.

✓ Salvadori Jean-Pierre : le dossier de demande préalable pour la réfection de la toiture et la création d'ouverture a été accordé.

✓ Stackler Bruno : le permis de construire déposé pour la réalisation d'un cabanon a été refusé, sans avis de l'ABF. Plusieurs réticences se sont exprimées au sein du conseil pour que cette construction ne se fasse pas le long de la route. Il serait préférable pour une question d'esthétique qu'elle soit au fond du jardin, le long du mur. Après débat une majorité du conseil s'oppose à la construction du cabanon le long de la route (3 pour, 7 contre)

- Transformation de la ZPPAUP en AVAP

La ZPPAUP étant caduque au 1^{er} juillet 2016, le conseil décide à l'unanimité de s'engager dans une démarche de transformation de ce règlement en AVAP.

3. Adhésion au groupement de commandes pour les travaux de voirie

Le marché de travaux de voirie signé entre la communauté de communes, les communes adhérentes et la SJE prenant fin au 31 décembre 2015, il est nécessaire de créer un nouveau groupement de commandes afin de lancer un nouveau marché. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commandes.

4. Eau

- Recherche d'un bureau d'étude pour la rénovation de la station de pompage

Vu l'état des installations de la station de pompage, et considérant les exigences de plus en plus importantes de l'agence de l'eau, le conseil souhaite engager la rénovation de ces installations. Afin d'envisager un projet commun, dans le but notamment de réduire les coûts, le maire a contacté la mairie de Menetru le Vignoble qui partage ces mêmes installations. Mais à l'heure actuelle la commune n'a donné aucune réponse. Sans réponse de leur part, le conseil délègue le maire pour engager les démarches afin de recruter un bureau d'étude.

- Participation aux travaux de raccordement assainissement de Mme Bonnet

Pendant de nombreuses années Mme Bonnet s'est acquittée des taxes liées à l'assainissement collectif alors qu'elle n'était pas raccordée. Ayant fait réaliser, à sa charge, les travaux de raccordement nécessaires, elle demande à la commune une participation pour la réfection de la ruelle.

5. Logements communaux : location

- Logement de la Cure :

Le logement sera loué à M. et Mme Nicod. Le conseil donne son accord pour un éventuel changement de destination.

- Logement de l'école :

Suite au départ de Mmes Macias le conseil décide de louer l'appartement à M. et Mme Bourgeois.

- Logement sous la mairie :

Suite au départ de Mme Romand-Picand et à la rénovation du logement par les employés communaux, le conseil décide de louer l'appartement à M. Fournier Simon.

6. Personnel communal

- Renouvellement de la convention de mise à disposition d'Antoine Grandvaux

Antoine Grandvaux est embauché à temps plein par la commune du Vernois et mis à disposition de la commune de Château-Chalon pour 17.5 heures par semaine. La convention de mise à disposition prenant fin cette année, le conseil donne un avis favorable pour son renouvellement.

- Modification du poste de secrétaire de Mairie

Suite au départ de la secrétaire, le conseil décide de modifier le poste et de l'ouvrir sur un grade d'adjoint administratif 1^{ère} classe. Le conseil autorise le maire à procéder au recrutement et à signer les contrats nécessaires.

7. DM budget eau assainissement

Suite aux pénalités appliquées par l'agence de l'eau, il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'ouvrir les crédits correspondants. La décision modificative est acceptée à l'unanimité par le conseil.

8. Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée de Voiteur.

Le conseil décide de participer aux frais de fonctionnement de l'école privée de Voiteur pour les élèves de primaire uniquement. Le montant de la participation s'élève à 727.04€ par enfant soit un total de 2 181.12€ pour l'année.

9. Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique de Voiteur

La participation de la commune s'élève à 4 362.24€ pour 6 enfants. Le conseil accepte à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement de l'école publique de Voiteur pour l'année 2013/2014.

10. Participation aux frais de fonctionnement de la garderie de Voiteur

La participation de la commune s'élève à 1 328.35€ pour 5 enfants pour l'année 2014. Le conseil accepte à l'unanimité de participer aux frais de fonctionnement de la garderie de Voiteur.

11. Convention de mise à disposition de l'Ecole d'Autrefois

Le musée de l'Ecole d'Autrefois sera mis à disposition de l'association culturelle et touristique de la Maison de la Haute Seille pour la saison 2015. L'association aura en charge l'animation du musée. Le conseil autorise le maire à signer la convention qui sera renouvelable tous les ans.

12. Stationnement durant l'été

Chaque été la commune est confrontée à des problèmes de stationnement au sein du village. Il avait été envisagé d'interdire la circulation dans certaines rues. Mais après discussion et face au problème récurrent, il est nécessaire de trouver une solution simple, pratique et esthétique qui puisse être respectée par les villageois et les visiteurs.

Certains conseillers proposent de rencontrer M. Cretin pour envisager l'achat d'une nouvelle bande de terrain vers la vierge. Il est également proposé de solliciter les services de la DDT pour obtenir un soutien technique afin de trouver une solution.

13. Repas de la commune le 12 juillet : organisation

Il se tiendra dans la cours de l'école. Mme Heinis, Mme Rizzi et M. Vuillaume seront chargés de coordonner son organisation. L'ACCA se propose également d'aider à l'organisation de ce repas.

Il sera nécessaire de trouver une animation.

14. Les communes nouvelles

Le maire a présenté au conseil le principe des communes nouvelles. Il semblerait que plusieurs villages de la Communauté de Communes se penchent sur ce scénario de fusion en communes nouvelles. Après explications le conseil n'envisage pas de se rapprocher d'autres communes dans le contexte actuel.

Questions diverses

- Film de France 3 sur Château-Chalon : Le maire a rencontré un réalisateur de France 3 qui envisage le tournage d'un film (26 minutes) sur Château-Chalon. Celui-ci pourrait se dérouler en septembre ou octobre.

- Protection et exposition des maquettes de Cloé Martelet : le conseil donne son accord pour la présentation de ces œuvres à la maison de la Haute Seille cet été et pour l'organisation d'une conférence débat en octobre. Cloé Martelet sera remerciée pour son travail.

- Fermeture du secrétariat de mairie : suite à la mutation de la secrétaire de mairie, celle-ci devra s'absenter, le secrétariat de mairie sera donc fermé du 19 au 31 mai et du 15 au 24 juin.

- Vision d'artiste le 20 juin 2015 : le conseil est d'accord pour développer la communication autour de cette manifestation afin d'attirer un plus grand nombre d'artistes.

- Jury d'assises : le tirage au sort se déroulera le 27 mai à Poligny. M. Maigrot représentera la commune.
- Déneigement : il est nécessaire de faire le point sur l'assurance de la commune en la matière avant le début de la saison afin d'anticiper tout problème en cas d'accident. Il faudra également prévoir quelques travaux sur la lame à neige.
- Cimetière : Certains travaux, sur le mur et au sein du cimetière sont à programmer dans les mois qui viennent tel que le démontage et remontage du mur poussé par un des arbres, le déplacement de la croix.... L'inauguration du columbarium aura lieu courant octobre.
- Terrain de foot et maisonnette Stackler : suite à une rencontre avec le propriétaire qui loue à la commune le terrain et sa maisonnette, le conseil après discussion et constatant que le lieu risque de poser problème en matière de sécurité décide à l'unanimité de redonner la gestion de ce lieu à son propriétaire.
- Achat de bancs : les bancs en bois semblant peu adaptés, le conseil propose de revoir les accoudoirs d'un banc en pierre sur la Rochette en attendant de trouver un matériel plus adéquat
- Signalétique du patrimoine : suite à la proposition du maire, le conseil donne un avis favorable pour reprendre le projet qui avait été esquissé en 2008 par la communauté de communes.
- Enseignes de la vigne conservatoire : le conseil donne un avis favorable pour l'identification des cépages et pour la réalisation d'un petit panneau expliquant le concept de cette parcelle.
- Gyropodes : suite à la demande d'une association, le conseil donne un avis favorable pour la visite du village avec des gyropodes.
- Tracteur : il y a à nouveau des réparations à faire sur le matériel. Le conseil n'exclue pas de changer le tracteur tout en tenant compte du facteur limitant que représente le garage. En effet, seul un petit engin peut être rangé au vue de la taille du local.
- Décharges sauvages : quatre lieux ont été recensés. Le dernier Info Château-Chalon était consacré à ce sujet. Le conseil compte sur le civisme de tout le monde pour résoudre ce problème.
- Poste de relevage d'assainissement : La société VEOLIA est intervenue pour le nettoyage prévu dans le contrat. L'une des pompes avait disjoncté à cause des graisses et des lingettes qui arrivent dans la fosse. Les pompes étant obstruées, la fosse était très remplie, ce qui a entraîné le remplissage du réseau de certaines rues. Il faudra donc envisager un nettoyage plus fréquent de cette fosse.

Les techniciens de VEOLIA ont programmé dans l'armoire électrique prévue à cet effet, les numéros de téléphone de deux adjoints, ce qui permettra qu'ils soient alertés en cas de défaillance de ce poste de relevage.

- Petites Cités Comtoises de Caractère : M. le Maire présente le compte rendu de M. Nicod qui s'est rendu à une réunion de présentation d'un système de communication intégré de type coopératif. Celui-ci permet à toute personne autorisée par la commune d'intervenir sur le produit internet géré tout de même au final par la société. Toute fois la différence avec une page Facebook n'étant pas notoire, la commune ne donnera pas suite à ce projet.

La séance est levée à 22h45